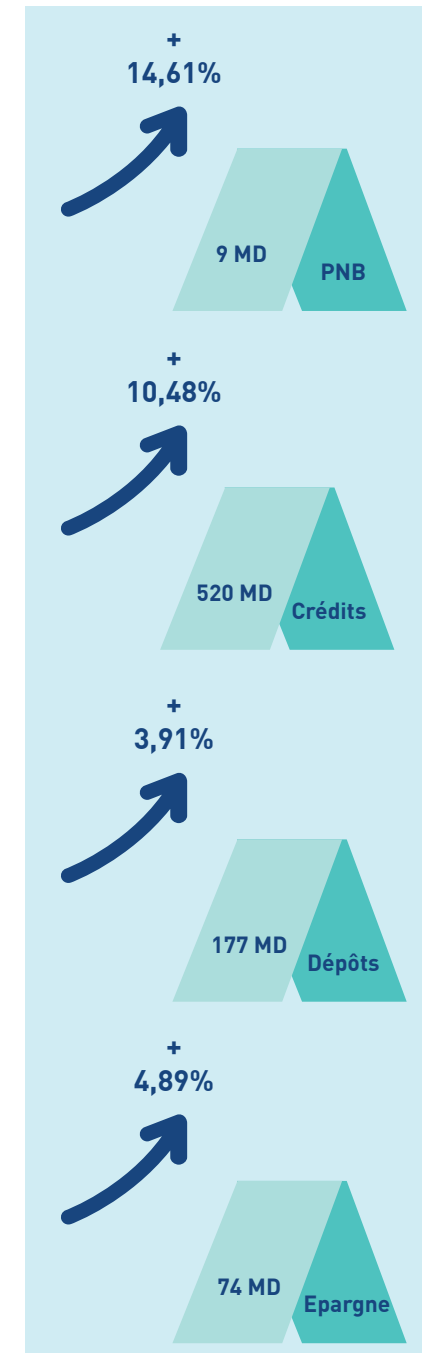




Bâtitseur de l'avenir

	Cumul à la fin du 1 ^{er} trimestre		Au
	2016	2015 (***)	31/12/2015 (*)
1- PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRES	128 525 023	114 828 190	493 616 745
Intérêts	93 862 292	89 975 120	376 260 916
Commissions en produits	16 538 285	12 882 002	58 041 807
Revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement	18 124 446	11 971 068	59 314 022
2- CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRES	57 965 896	53 263 582	223 520 274
Intérêts encourus	56 817 106	52 060 532	218 150 735
Commissions encourues	1 148 790	1 203 050	5 369 539
Autres charges	0	0	0
3- PRODUIT NET BANCAIRE	70 559 127	61 564 608	270 096 471
4- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	2 901 686	2 788 816	13 672 382
5- CHARGES OPÉRATOIRES, DONT:(1)	30 505 291	27 390 185	112 142 440
Frais de personnel	23 560 484	21 365 074	86 905 483
Charges générales d'exploitation	6 944 807	6 025 111	25 236 957
6- STRUCTURE DU PORTEFEUILLE	1 270 845 820	889 354 870	1 132 376 921
Portefeuille-titres commercial	1 050 189 893	682 615 749	921 789 080
Portefeuille-titres d'investissement	220 655 927	206 739 121	210 587 841
7- ENCOURS DES CRÉDITS	5 485 645 407	4 965 501 975	5 326 137 429
8- ENCOURS DES DÉPÔTS, DONT:	4 695 115 495	4 518 517 183	4 696 164 073
Dépôts à vue	1 485 616 598	1 453 676 719	1 455 973 211
Dépôts d'épargne	1 591 025 347	1 516 830 435	1 568 109 315
9- EMPRUNTS ET RESSOURCES SPÉCIALES	899 359 225	855 908 771	913 604 148
10- CAPITAUX PROPRES (**)	388 087 443	277 545 158	387 957 928



COMMENTAIRE SUR LES PRINCIPAUX INDICATEURS D'ACTIVITE AU 31/03/2016

I- BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS
Les indicateurs trimestriels de la Banque, arrêtés au 31 mars 2016, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

II- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES
Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :
1- Les règles de prise en compte des produits d'exploitation bancaire : Les intérêts, les produits assimilés et les commissions bancaires sont pris en compte dans le produit net bancaire au titre du premier trimestre de l'exercice 2016. Les intérêts et les commissions bancaires courus et non échus au 31/03/2016 sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire de la période.
2- Les règles de prise en compte des charges : Les charges d'intérêts et les commissions encourues ainsi que les frais de personnel et charges générales d'exploitation sont pris en compte pour leurs montants se rapportant au premier trimestre 2016.

III- FAITS SAILLANTS
L'activité de la Banque durant le premier trimestre 2016, comparée au premier trimestre 2015, s'est caractérisée essentiellement par :
 - Une augmentation des dépôts de la clientèle pour un montant de 177 millions de dinars soit 3,91%, provenant essentiellement de l'évolution positive;

- des dépôts à vue à raison de 32 millions de dinars.
- des dépôts de l'épargne à raison de 74 millions de dinars.

 - Une augmentation de l'encours des créances sur la clientèle pour un montant de 520 millions de dinars soit 10,48%.
 - Une augmentation du portefeuille titre commercial de 53,85% provenant de l'augmentation des placements en BTA.
 - Une augmentation du produit net bancaire de 9 millions de dinars soit 14,61%, provenant essentiellement de l'évolution positive des produits d'exploitation bancaires de l'ordre de 14 millions de dinars.
 - Une augmentation des produits d'exploitation bancaire de 14 millions de dinars soit 11,93 %, résultant de l'accroissement des produits provenant de:

- La marge d'intérêts à l'effet de la progression des encours moyens des crédits;
- La reprise du niveau des commissions et du revenu du portefeuille titre commercial.

 - Les charges d'exploitation bancaires ont atteint 58 millions de dinars à fin mars 2016 contre 53 millions de dinars à fin mars 2015 soit une évolution de 8,83% consécutive à l'accroissement des dépôts de la clientèle.
 - Un accroissement des emprunts de 5,08%, provenant principalement de :

- L'émission d'un emprunt obligataire subordonné 2015 pour un montant de 90 millions de dinars;
- Remboursement d'une échéance de l'emprunt obligataire 2009 pour un montant de 15 millions de dinars;
- Remboursement de l'emprunt BAD pour un montant de 15 millions de dinars;
- Remboursement de l'emprunt BEI pour un montant de 15 millions de dinars;
- Emprunt auprès de la Banque Mondiale pour un montant de 6 millions de dinars;

 Et de La baisse des ressources budgétaires de 12 millions de dinars.

(1) Les charges opératoires ne tiennent pas en considération les dotations aux provisions et aux amortissements sur immobilisations
 (*) Chiffres non encore audités
 (**) Les capitaux propres ne tiennent pas compte des résultats de la période.
 (***) Chiffres retraités